



La 13ème édition du **Festival corse, Les Nuits MED di u filmu cortu**, se déroulera en Corse puis à Paris au mois d'avril. Certaines manifestations ponctuelles tiendront également lieu jusqu'à la fin de l'année 2020.

Cette édition présentera trois sélections de courts-métrages : une compétition méditerranéenne, un panorama du Territoire Corse et une programmation de courts-métrages d'animation pour le jeune public.

**L'appel à courts-métrages est ouvert jusqu'au 7 décembre 2019 minuit.\***

Merci de bien prendre connaissance du règlement au préalable. Tout film inscrit doit être conforme au règlement de chaque sélection (ci-dessous). Les films publicitaires et institutionnels ne sont pas éligibles.

**Les inscriptions sont gratuites, merci de vous inscrire en ligne par le biais de ce formulaire:**

[Inscription en ligne](#)

Pour toutes informations complémentaires veuillez contactez [inscriptions@lesnuitsmediterraneennes.com](mailto:inscriptions@lesnuitsmediterraneennes.com) en indiquant vos coordonnées téléphoniques.

\*sous réserve de modifications éventuelles.

## – REGLEMENT –

# Sélection méditerranéenne

La sélection méditerranéenne est une compétition de courts-métrages liés aux pays méditerranéens, dans leurs décors, leurs productions ou les thématiques abordées.

La Méditerranée désigne l'espace géo-culturel méditerranéen et l'ensemble des pays qui bordent la mer Méditerranée : les îles de Chypre, la Crète et Rhodes, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, Malte et les Baléares ; les pays suivants : France, Monaco, Italie, Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Montenegro, Albanie, Grèce et Turquie, Syrie, Liban, Israël, Egypte, Libye, Algérie, Tunisie, Maroc, Espagne, auxquels on peut ajouter Gibraltar et la Palestine (Cisjordanie, bande de Gaza).

### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La compétition est ouverte aux films :

- produits et/ou réalisés dans un pays méditerranéen,
- à l'initiative d'un(e) scénariste ou d'un(e) réalisateur/réalisatrice méditerranéen(e),
- abordant un ou plusieurs thèmes ayant trait à la Méditerranée.

Les films devront être obligatoirement sous-titrés en langue française, avoir été terminés **après le 1<sup>er</sup> janvier 2019\*** et leur durée ne devra pas excéder **59 minutes** (selon la définition du court-métrage établie par le CNC).

Nous acceptons tous les genres (fictions, animation, documentaire, expérimental) à l'exception des films institutionnels et publicitaires. Nous acceptons les films auto-produits et les copies de travail (sous réserve que le film soit livré au festival dans sa version définitive avant la date limite d'envoi des copies).

### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont gratuites et devront se faire directement via [le formulaire suivant](#). Les films seront visionnés par liens de visionnage ou réceptionnés via WeTransfer.

Le festival et son équipe s'engagent à respecter la confidentialité des liens de visionnage et de leurs mots de passe et à ne pas diffuser les films reçus en dehors du cadre du festival.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez écrire à l'adresse [inscriptions@lesnuitsmediterraneeennes.com](mailto:inscriptions@lesnuitsmediterraneeennes.com) avec comme objet « COMPÉTITION MED 2020 – Nom du film – Nom et prénom du réalisateur ou de la réalisatrice ».

## SELECTION :

Les films présentés lors des précédentes éditions du festival des Nuits MED ne pourront être à nouveau soumis à la sélection.

## FILMS SELECTIONNES :

Le festival communiquera les résultats de la première partie de la sélection (pour les films inscrits avant le 1<sup>er</sup> septembre 2019) en février par e-mail au contact stipulé dans le formulaire d'inscription.

Le Festival se réserve le droit de projeter le film en dehors de la manifestation, notamment lors de cartes blanches des Nuits MED ou de rencontres professionnels du dispositif « TEC in Corsica/Mediterraniu » (*Les Talents en Court*). De fait, les sociétés de production, de distribution et/ou les réalisateurs/réalisatrices s'engagent à céder les droits du film à toutes les projections publiques du festival et dans le cadre de cartes blanches des Nuits MED dans d'autres festivals. Si une société de distribution ajoute dans son catalogue un film déjà inscrit au festival par un réalisateur ou un producteur, elle s'engage à céder les droits de diffusion en cas de projection carte blanche Nuits Meds sous peine de poursuites. **Il sera formellement impossible de retirer un film de la sélection après annonce des résultats.**

## DIFFUSION EXPEDITION ET TRADUCTION FRANCAISE :

Les représentant(e)s des films sélectionnés doivent s'engager à fournir une copie DCP en bonne et due forme pour les projections du festival. Ils devront également fournir une copie de sécurité H264. **Les copies DCP et H264 devront impérativement contenir des sous-titres français pour tout film en langue étrangère.** La traduction éventuelle du film en langue française reste à la charge du représentant du film en sélection. Le festival devra accuser la réception des copies des films sélectionnés **avant le 6 mars au plus tard**. L'adresse d'envoi du matériel de diffusion sera communiquée ultérieurement aux représentants des films sélectionnés. **L'envoi des copies ainsi que leur retours n'est pas prise en charge par le festival.**

## COMMUNICATION :

En acceptant ce règlement, les représentant(e)s des films sélectionnés donnent la possibilité à l'équipe du festival d'utiliser 2 à 3 minutes maximum de leur court-métrage pour réaliser un teaser ou une bande-annonce, projetée à cette occasion.

**FRAIS :**

Les frais de transport pour la sélection comme pour la participation sont à la charge du participant. L'hébergement sera pris en charge pour une seule nuitée avec 2 tickets repas pour le réalisateur (hors résident corse).

**PRIX :**

Le/les jury(s) étant en cours de composition, nous ne sommes pas en mesure de communiquer dès à présent la nature des prix.

**INVITES :**

Les réalisateurs/réalisatrices et leur(s)producteur(s)/productrice(s) bénéficient chacun d'une accréditation pour l'intégralité du festival. Ils bénéficient également de la possibilité d'inviter cinq personnes à la projection du film sélectionné. La liste des invités devra nous être communiquée au plus tard le 7 mars.

**AUTOUR DU FESTIVAL :**

La demande d'inscription en vue de participer au **13ème festival Les Nuits MED di u filmu cortu** implique l'acceptation des présentes conditions. De plus, il appartient aux réalisateurs et aux réalisatrices ( ou représentants des films ) d'être en conformité avec les règlements de la SACEM/SCAD. Les représentants du film s'engagent à ne pas solliciter de droits d'auteur SACEM à l'association Diffusion KVA pendant l'exploitation du festival lors des projections. En cas de sollicitation éventuelle, les représentants des films devront au préalable informer les organisateurs avant l'annonce de la sélection officielle.

\* le festival se réserve le droit de sélectionner des films en dehors du copyright.

N°Siret : 44757981400016 APE : 9001Z - Licence d'entrepreneur du spectacle 2eme et 3eme Catégorie n° 2-1041912 et 4-1041913 - Résidence le Bastio 20600 Furiani Haute-Corse [www.lesnuitsmediterraneeennes.com](http://www.lesnuitsmediterraneeennes.com)